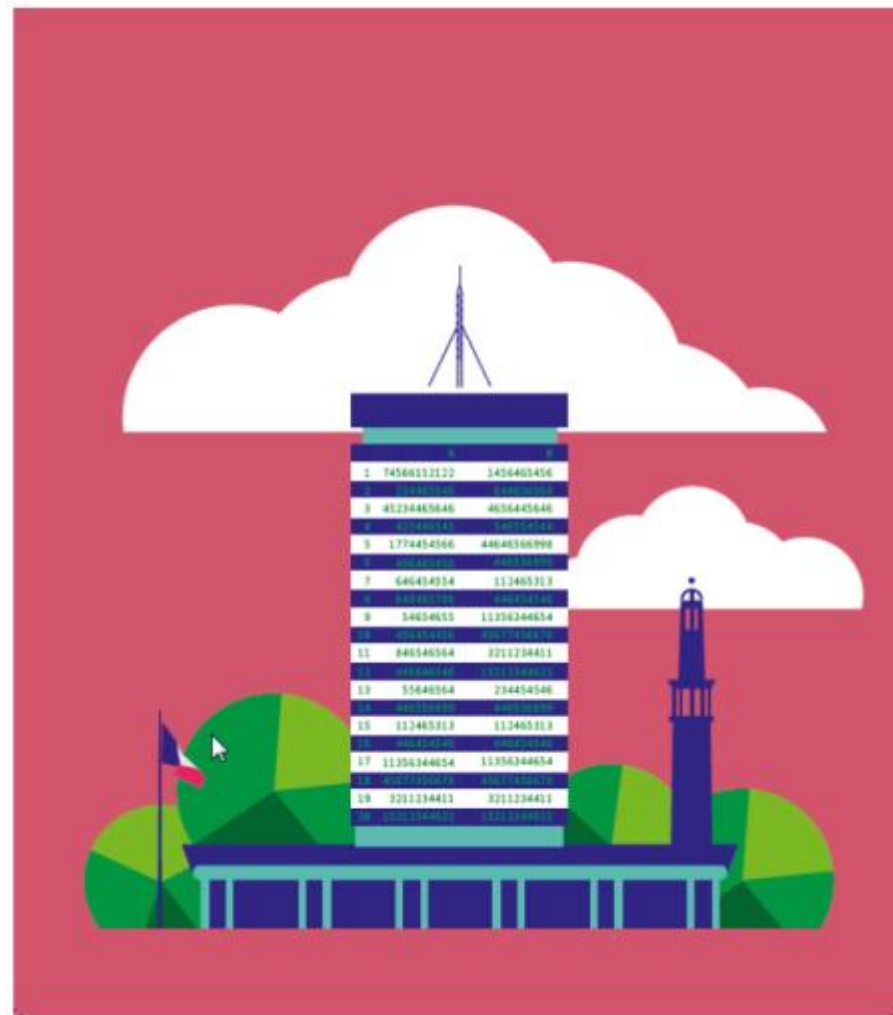


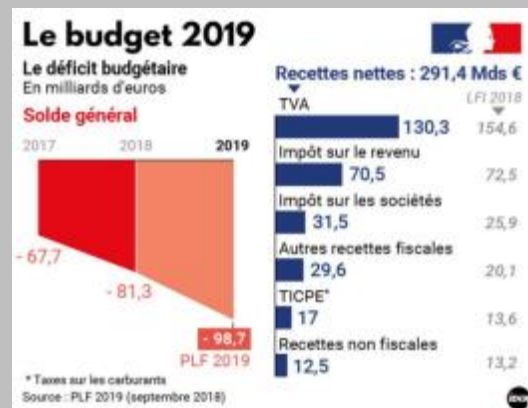
Conseil Municipal 17 décembre 2018

Budget primitif 2019

Délibération n°10282



Contexte financier du budget 2019



PLF 2019 | principales mesures

- ▶ Limitation de la hausse des dépenses réelles de fonctionnement à 1,2% par an (1,27% pour Grenoble)

=> Des amendements au PLF 2019 sont en cours par des associations d'élus pour prendre en compte la charge nette plutôt que les seules dépenses, retenir les dépenses imposées par l'Etat et instaurer la possibilité de saisir la CRC dans l'examen de l'évolution des dépenses.

- ▶ Une stabilité des dotations relative :

- ▶ Financement de la péréquation supportée par les communes
- ▶ Inflation estimée à 1,4% pour 2019
- ▶ Dotations de compensation minorées de 63M€ pour bloc communal
- ▶ Maintien de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local à 570 M€

- ▶ Réforme de la fiscalité ménages, avec la suppression de la TH pour tous à partir de 2021

*« (...) du fait du moratoire qui devrait
coûter environs 4 milliards d'euros à
l'Etat, il y aura des recettes en moins
pour les collectivités pour financer
des projets »*

Edouard Philippe

BP 2019 | Evolution du périmètre

- ▶ Prise en compte du transfert au 1^{er} janvier 2019 de la compétence emploi - insertion à hauteur des montants remboursés au titre du service commun, la CLECT ne s'étant pas encore prononcée sur le montant définitif de ce transfert.
- ▶ Prise en compte du transfert de l'équipe topographie (5 postes) dont le montant a été évalué par la CLECT à 0,11 M€.

BP 2019 | Grands principes de l'action publique

Le budget 2019 est un budget de projets et de proximité.

- ▶ Respect du contrat passé avec les Grenoblois tout en tenant compte de la contrainte financière et du nouveau cadre des relations avec l'Etat
- ▶ La stratégie financière respectée
- ▶ Le budget 2019 garantit la pérennité des équilibres financiers en conformité avec la stratégie financière.

Objectif n°1:
respect des ratio
légaux afin de garder
une action politique

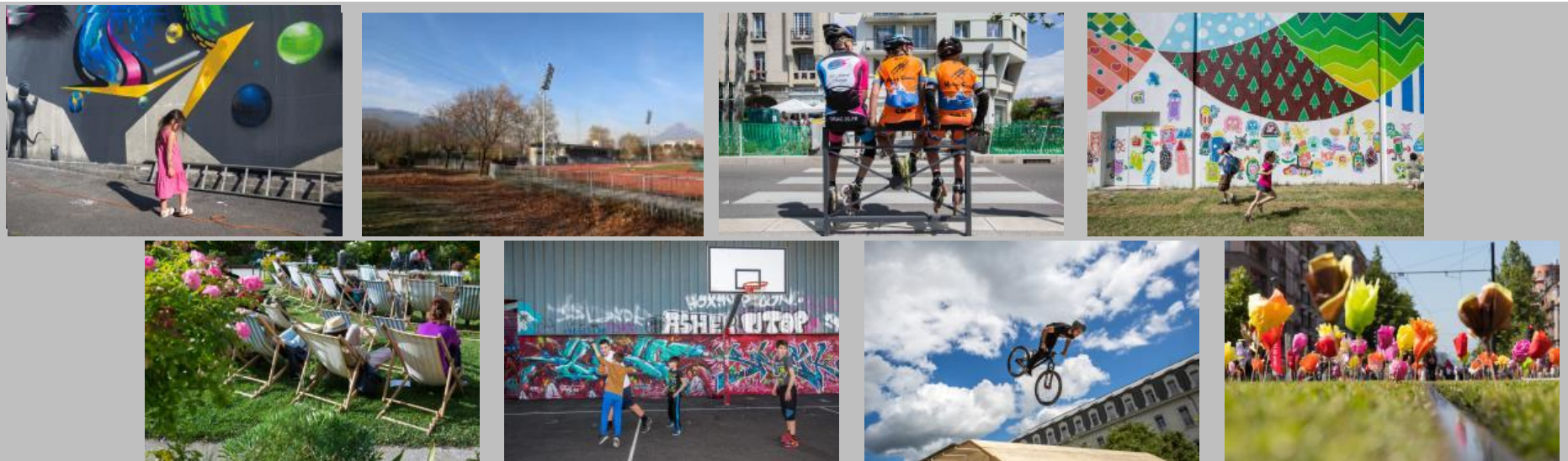
Objectif n°2:
équilibrer capacité
d'intervention et
capacité
d'investissement

Objectif n°3:
ne pas dégrader la
capacité de
désendettement au-
delà de la « zone
orange »

Objectif n°4:
ne pas augmenter
les taux communaux
des impôts locaux

**Le budget 2019 est la concrétisation et la mise en œuvre du projet
politique pour les Grenoblois.**

Les grandes lignes de l'action publique en 2019



BP 2019 ... pour une ville émancipatrice

Priorité à l'éducation pour réduire les inégalités...

- Amélioration continue des temps périscolaires suite à l'évaluation réalisée en 2018
- Objectif de progression du nombre d' ATSEM par classe
- Augmentation du nombre de classes de CM1 et CM2 participant au ski scolaire
- Plan lecture pour fonder les bibliothèques de demain
- Pérenniser le 50% de bio et local dans les repas des cantines et des crèches, au moins 1 repas végétarien par semaine, renforcement des démarches de lutte contre le gaspillage
- Renouvellement du projet éducatif de territoire à la rentrée 2019

... dans des locaux de qualité

- Ouverture de l'école maternelle Florence Arthaud dans le quartier Berriat
- Livraison de l'extension et de la réhabilitation de l'école Buffon
- Démarrage des travaux de la nouvelle école Hoche et de l'extension de l'école Diderot
- Travaux dans les écoles en REP et REP+ pour dédoubler les CP et CE1
- Fin des travaux de rénovation énergétique dans les écoles Elysée Chatin, Painlevé et Ampère
- Nombreux chantier de maintenance et amélioration des locaux scolaires

Ouvrir les lieux culturels sur la ville

- Démarrage des travaux du rez-de-chaussée de la Bibliothèque d'études et du patrimoine
- Démarrage du volet informatique du plan lecture (BNR2)
- Quatre grandes expositions au Musée de Grenoble : « Servir les Dieux d'Égypte » et « Souvenirs de voyage » autour de la collection d'Antoine de Galbert, Andry-Farcy, Picasso
- Ouverture du nouveau théâtre PREMOL
- Préfiguration des travaux du parc des arts et au Magasin-CNAC

Rénover, renouveler le patrimoine sportif, dynamiser les pratiques

- Ouverture du nouveau centre sportif Jean Philippe MOTTE
- Rénovation des locaux jeunesse Cocat pour accueillir des activités sportives
- Poursuite des travaux dans le centre sportif Hoche
- Réouverture de la halle Clémenceau dotée d'un nouveau sol sportif
- Accueil de grands événements sportifs : Coupe du monde féminine de foot, Mondial de hockey sur glace U18, Challenge mondial U17 escrime, Internationaux de patinage

BP 2019 ... pour une ville durable

Réduire les pollutions:

- Inscription de l'axe Rey-Agutte Sembat-Lyautey renové dans une zone à trafic limité
- Déploiement du réseau Chrono-vélo en 2019 (Bd Agutte Sembat, Cours Lafontaine, Berriat E, Bd Jean Pain, rue Général Mangin...)
- Tout le territoire de Grenoble concerné par la mise en place d'une Zone à faibles émissions pour les poids lourds et les véhicules utilitaires
- Accélération du renouvellement de la flotte de véhicules de la Ville pour répondre aux exigences de la ZFE

Préserver les ressources:

- Renforcement du plan lumière pour réduire les consommations et mieux éclairer les espaces publics avec la rénovation de 1500 points lumineux (Félix Viallet, Jean Jaurès, Rhin et Danube, rue des Alliés...)
- Construction de bâtiments performants (projet ABC avec un bâtiment autonome en énergie sur la Presqu'île) et promotion des écomatériaux (projet du Hautbois - bâtiment en structure bois au sein du quartier Flaubert)

BP 2019 ... pour une ville durable

Assurer des logements de qualité :

- Aide à la réhabilitation thermique pour réduire les dépenses de charge et améliorer le confort intérieur
- Poursuite des objectifs prévus dans le Plan Local de l'Habitat concernant la production de logements (ZAC Presqu'île, Flaubert, Bouchayer Viallet, Esplanade...)
- Renouvellement urbains avec démolitions, constructions de logements, redynamisation économique et commerciale du quartier Mistral et des Villeneuve

Donner une place à la nature en ville:

- Création de vergers collectifs,
- poursuite du dispositif Jardinons nos rues Végétalisation, plantations et entretien de 238 hectares de parcs et jardins et 31 000 arbres de la Ville
- Poursuite du plan de 5 000 arbres plantés d'ici 2020 et 15 000 d'ici 2030

Transformer l'usage de l'espace public:

- Travaux d'espaces publics pour améliorer l'accessibilité, abaisser les vitesses et réduire les îlots de chaleur
- Poursuite de la piétonisation du centre-ville (travaux prévus sur les rues Chenoise, Lionne, Renaudon, du Palais, Montorge, République, Millet, Guétal, de Sault, Blanc Fontaine...)
- Travaux de réaménagement de la place Victor Hugo
- Mise en place d'un nouveau mobilier urbain d'information sur toute la ville

BP 2019 ... pour une ville solidaire et citoyenne

Affirmer et développer l'accès aux droits fondamentaux de tous les résidents à Grenoble

- Poursuite du déploiement du plan d'actions accès aux droits : Caravane des droits, cellule de veille « jeunes majeurs »
- Ouverture de 20 lits d'accueil médicalisés
- Ouverture du dispositif « Un chez Soi d'abord » dans le cadre d'un groupement de coopération sociale et médico-sociale
- A partir du Centre d'accueil, développement de l'hébergement d'urgence en diffus
- Relocalisation de l'accueil de jour "Le Fournil"
- Mise en œuvre du contrat local de santé dont l'objectif est la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé

Identifier, analyser et réduire les inégalités sociales fondées notamment sur le genre, le revenu ou le travail, l'origine réelle ou supposée

- Lutte contre les discriminations et stéréotypes via un partenariat avec le camp des 1000
- Développement de nouvelles actions pour favoriser la pratique du sport féminin
- Poursuite des programmes de bourses et passerelles au Conservatoire, du partenariat entre le musée et les associations de solidarité pour favoriser l'accès de tous à l'art, du travail sur la tarification solidaire
- Développement des sorties montagne gratuites pour les jeunes et leur familles
- Soutien à la campagne « Alpes sans SIDA » (COREVIH)

BP 2019 ... pour une ville solidaire et citoyenne

Renouveler le patrimoine accueillant les personnes fragiles, invisibles, marginalisées

- Réhabilitation de la résidence autonomie Saint Laurent
- Travaux sur l'entrée de l'EHPAD Lucie Pellat et l'accès au parc extérieur
- Extension du Centre d'Accueil Intercommunal
- Début des travaux a relocalisation du Centre de santé des Géants de l'AGECSA
- Ouverture des nouvelles crèches Anthoard et Châtelet

Encourager la liberté de contribuer comme citoyens

- Développement des chantiers ouverts au public
- Organisation de deux ateliers citoyens
- La mise en place du plan d'actions « Ville amie des aînés » : création du comité des aînés, lancement du chantier « logement intergénérationnel »
- 5^{ème} édition des budgets participatifs
- 2^{ème} forum des Associations

Dépasser les frontières pour plus de solidarité

- Renouvellement de plusieurs conventions de coopérations décentralisées (Constantine, Sfax, Ouagadougou...), autour de la culture, de la jeunesse, de la santé ou de l'environnement
- Ouverture du pôle de solidarités internationales dans le quartier Malherbe

BP 2019 ... une administration qui se transforme

Renouveler les lieux de travail des agents et d'accueil des usagers

- Démarrage des travaux dans le bâtiment Claudel suite au départ du Crédit agricole fin 2018 et en vue de l'emménagement des agents Ville et CCAS en 2020 (travaux de réseaux, data center, ...)
- Poursuite des travaux d'amélioration de la gestion des flux de véhicules et de matériaux sur le site technique Balzac-Jacquard + amélioration des locaux des agents.
- Poursuite des travaux de désamiantage du bâtiment logistique et technique de la ville (ancienne Halle de Tennis)

Accompagner l'évolution des métiers et du service public

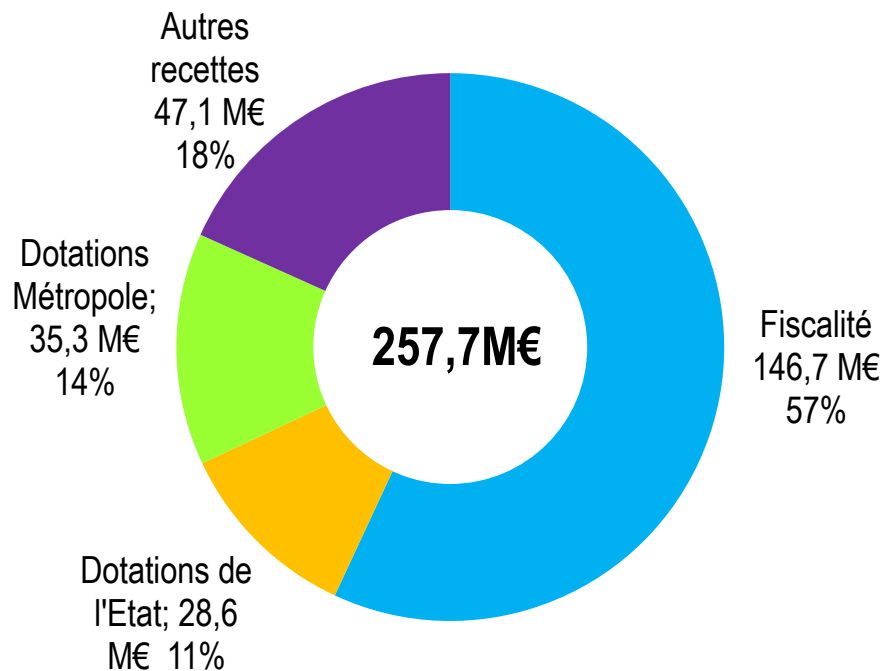
- Accélérer la transition numérique en s'assurant de l'inclusion numérique des agents et en favorisant l'innovation
- Accompagner en interne les évolutions sociétales (poursuivre le développement du télétravail, assurer l'égalité femmes-hommes et améliorer la gestion des déchets au sein des services)
- Développer le travail pair dans les domaines de l'accompagnement social (médiateurs pairs en santé, équipe juridique mobile, lits d'accueil médicalisés)
- Développer une commande publique axée sur la fonctionnalité
- 2ème journée socio-éducative "Petite Enfance" sur la culture

Budget principal 2019

BP 2019 | Recettes de fonctionnement

Recettes de fonctionnement: 257,7M€

(contre 265,9M€ au BP2018 et 250,4M€ au CA2017)



Des recettes en baisse de près de 7M€

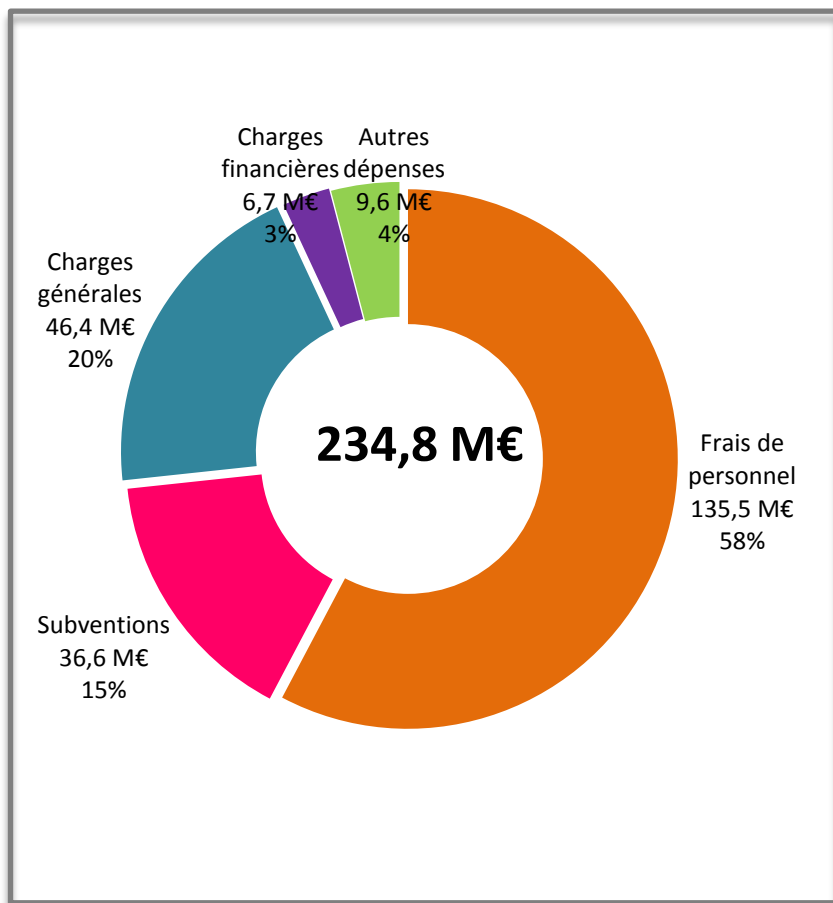
... essentiellement du fait des « autres recettes » qui baissent de 5,4M€ du fait d'un changement de règles comptable sur le Forfait Post Stationnement

+2,4 M€ de fiscalité et dotations
-0,16 M€ de dotations de l'Etat
-1,12 M€ de dotations de la Métropole
-8,3 M€ d'autres recettes
(dont -5,24 M€ de suppression de la recette de Forfait Post Stationnement)

BP 2019 | Dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement: 234,8M

(contre 241,3M€ au BP2018 et 223,6 au CA2017)



Des dépenses en baisse de 6,5M€

... essentiellement du fait des « autres dépenses » qui baissent de 4,9M€ du fait d'un changement de règles comptable sur le Forfait Post Stationnement

- 1,8 M€ sur les frais de personnel
- Stabilité des subventions
- +0,3 M€ sur les charges courantes
- 0,5 M€ sur les charges financières
- 4,4 M€ sur les autres dépenses (*dont -4,9 M€ de suppression des dépenses liées au Forfait Post Stationnement*)

BP 2019 | Epargnes

**Recettes de
gestion de
gestion courante**

255M



**Dépenses de
gestion de
gestion courante**

220M



=

**—Epargne de gestion
courante—**

35M

+

Recettes exceptionnelles 2M



-

Dépenses exceptionnelles 8M



-

Frais financiers 6M



—Epargne brute—

=

23M

-

Remboursement capital
de la dette 21M



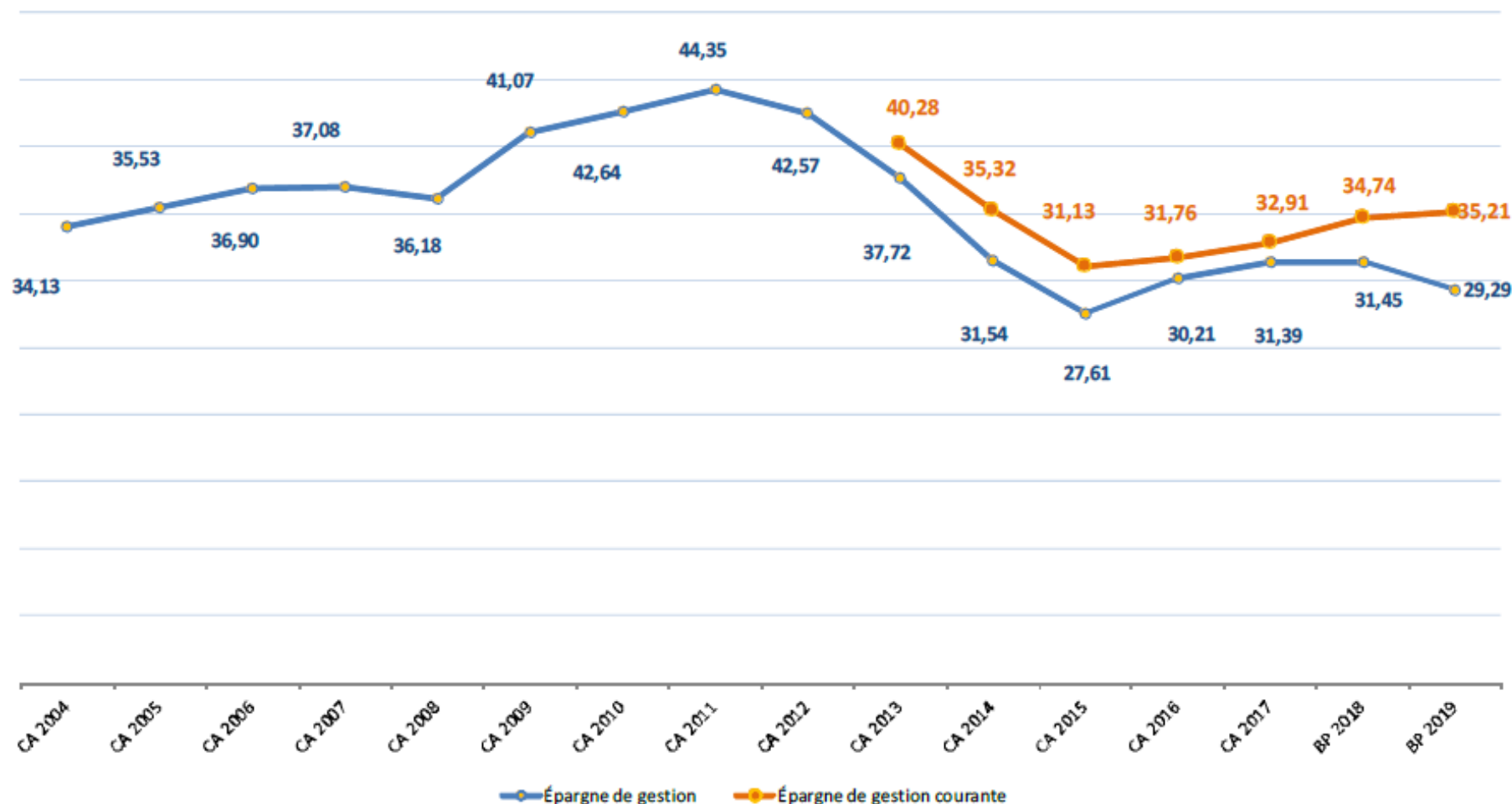
=

—Epargne nette—

2M

BP 2019 | Épargne de gestion courante

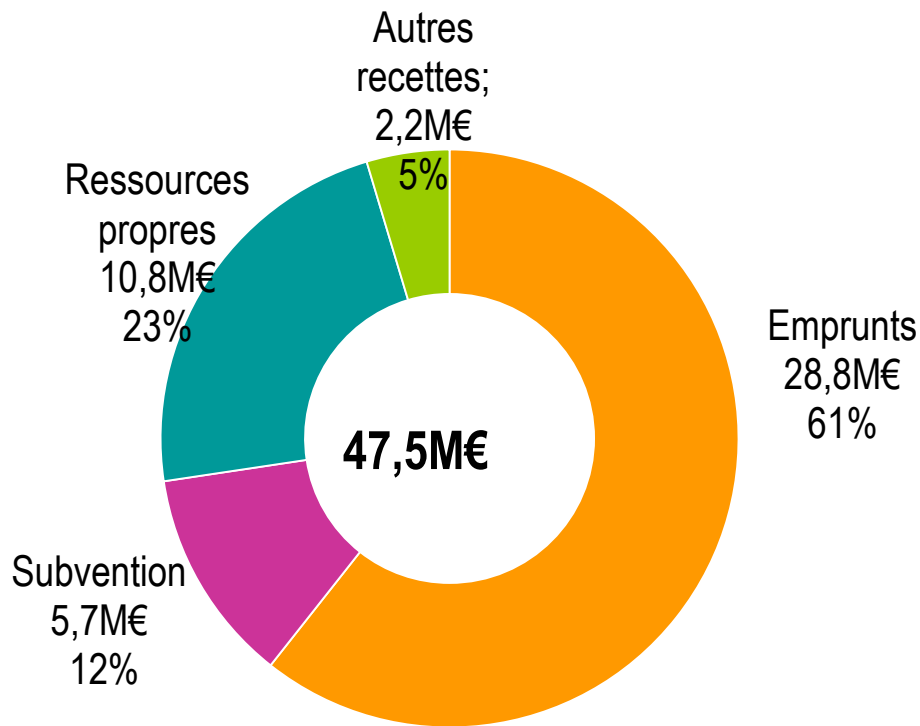
Épargne de gestion courante (M€)
Avec retraitement des rattachements 2015 et 2016



Une épargne de gestion qui se maintient grâce aux actions mises en œuvre

BP 2019 | Recettes d'investissement

Recettes réelles d'investissement: 47,5M€
(contre 47,15M au BP2018 et 54,8M au CA2017)



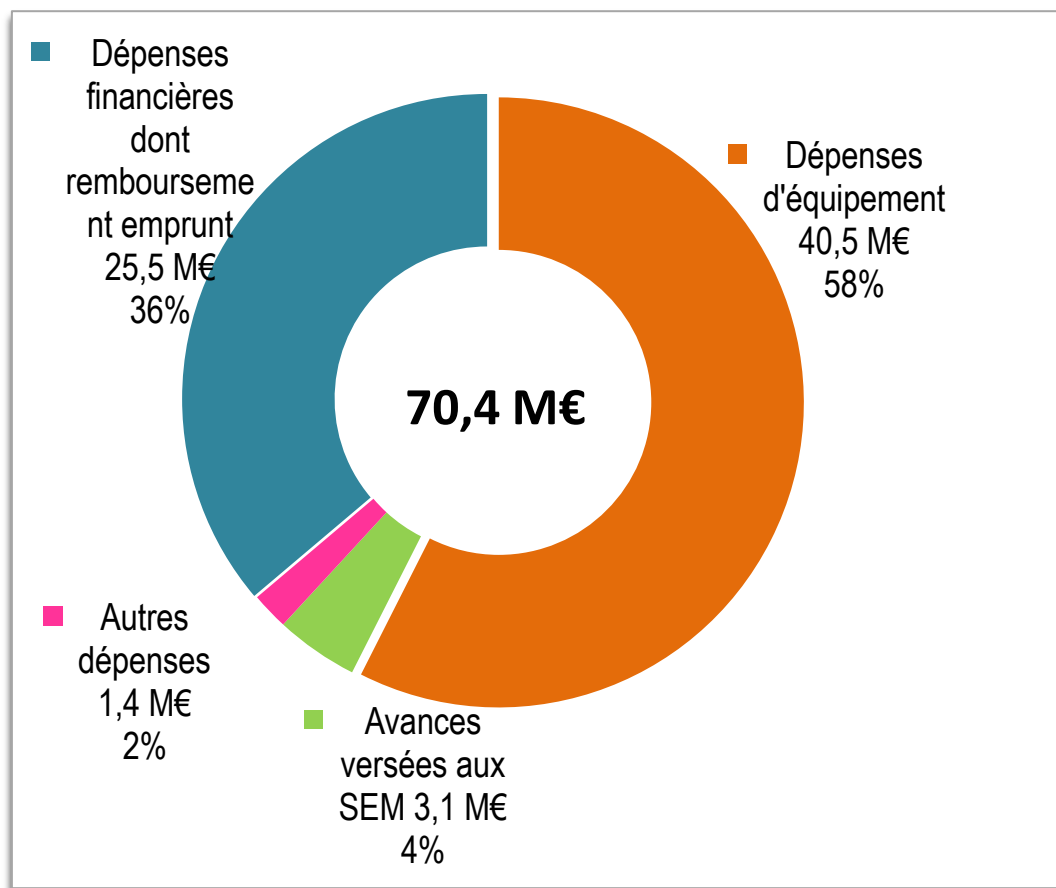
Des recettes stables par rapport au BP2018

+3,3 M€ d'emprunts nouveaux
-1,3 M€ de subventions
-2,1 M€ de ressources propres

BP 2019 | Dépenses d'investissement

Dépenses réelles d'investissement: 70,4M€

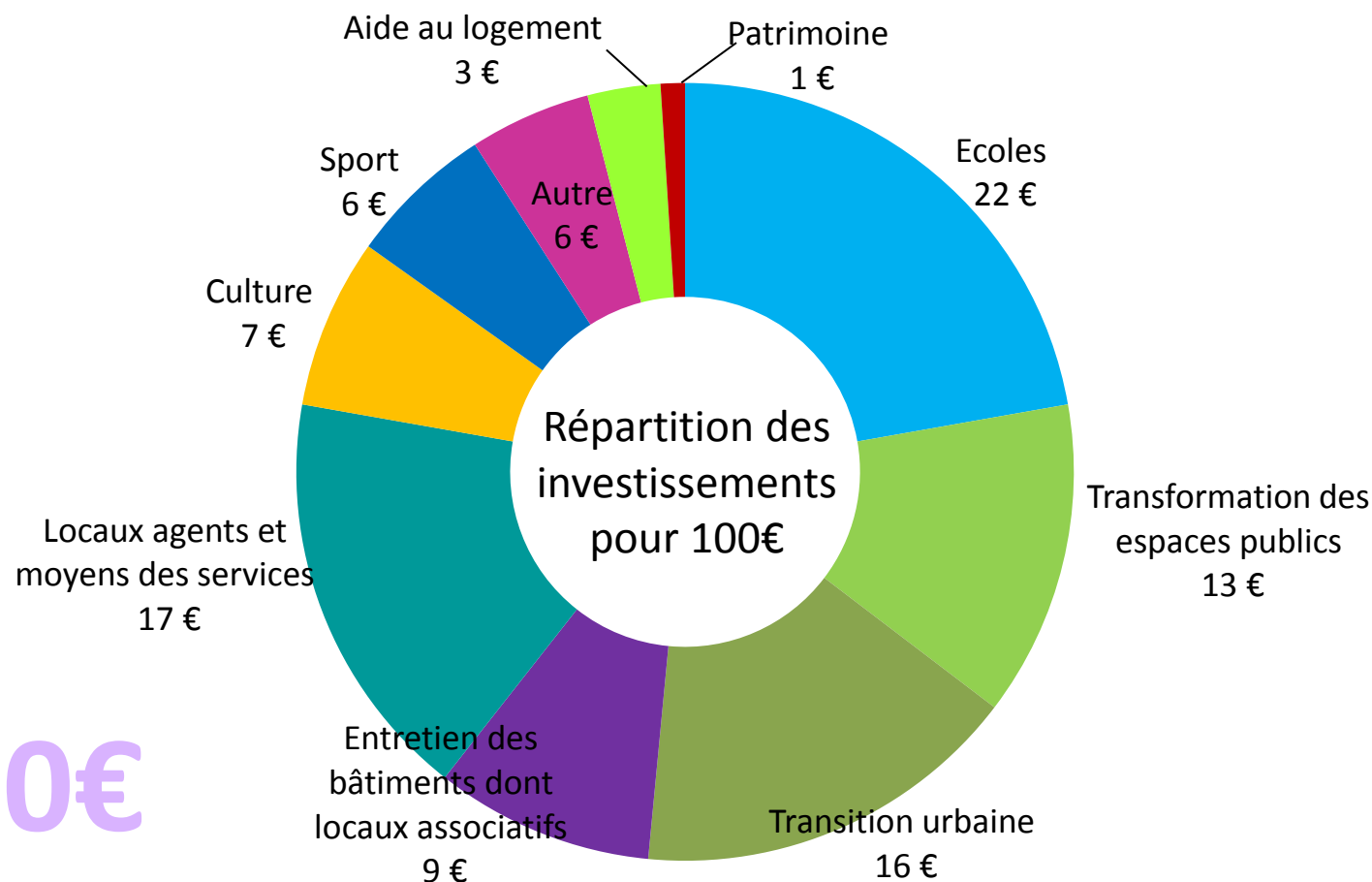
(contre 71,8M au BP2018 et 72,4M au CA2017)



Des dépenses en légère diminution par rapport au BP2018

Malgré les contraintes, la ville parvient à stabiliser le niveau de ses dépenses d'équipement à 40,5M€ (40,8M€ en 2018) sur le budget principal.

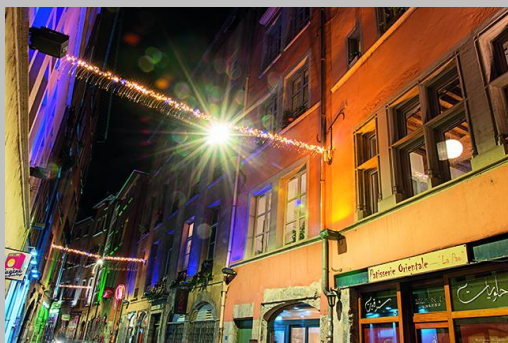
BP 2019| Dépenses d'investissement



100€

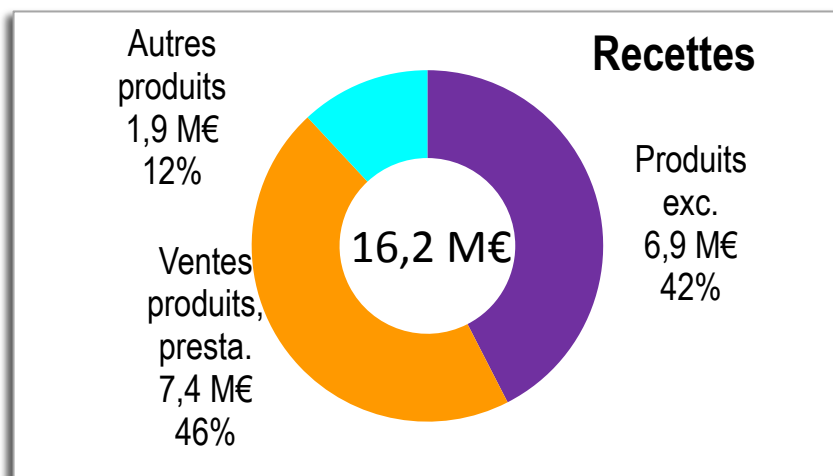
Investissements

Budgets annexes 2019

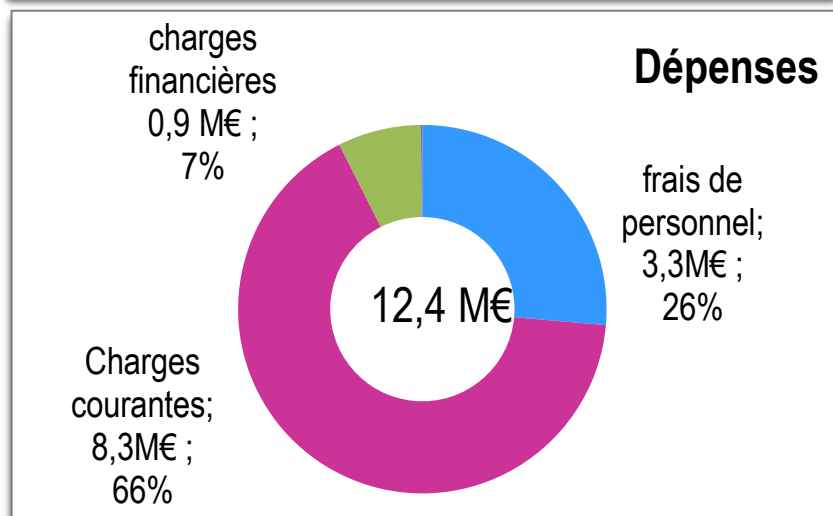


BP 2019| Fonctionnement

Des recettes réelles qui progressent de + 0,7 M€, des dépenses réelles qui diminuent de + 0,4 M€



Augmentation globale de +0,7 M€ :
-0,6M€ de produits des services
+1 M€ de recettes exceptionnelles,
dont subventions du budget principal

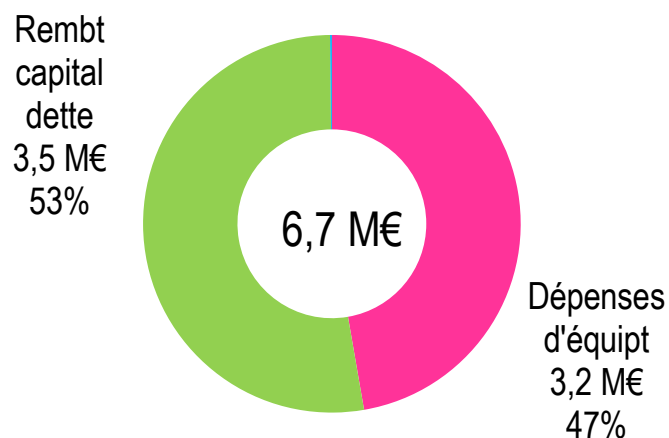
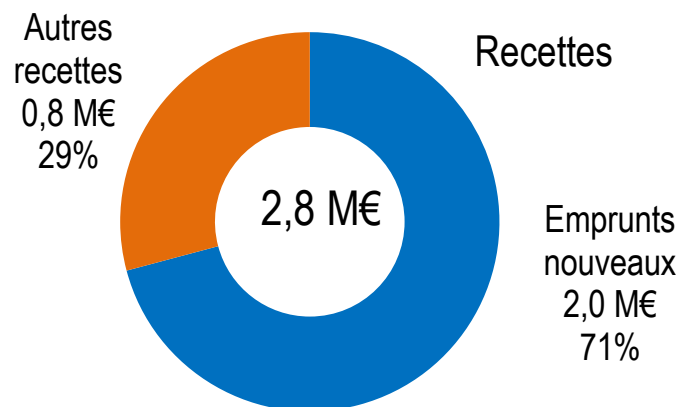


Globalement, diminution de -0,4 M€ :
-0,4 M€ sur les charges générales

BP 2019| Investissements

Recettes réelles d'investissement: 2,6M€ (en baisse de -1,2 M€)

Dépenses réelles d'investissement: 6,7M€ (en augmentation de +0,4 M€)

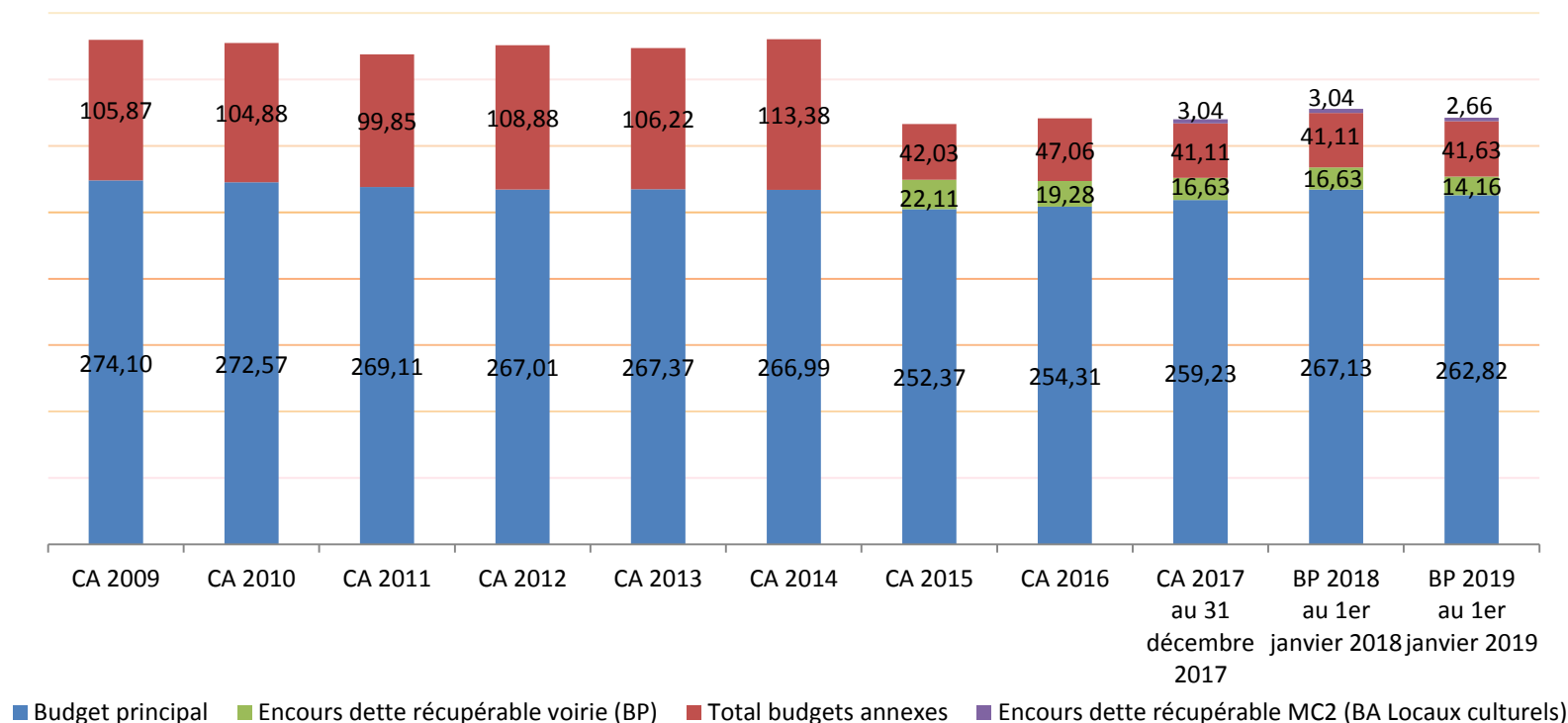


En dépenses d'équipement :

- 1,6M€ rénovation de l'éclairage public (*cours Jean Jaurès, l'avenue Rhin et Danube, la rue des Alliés, la rue Anatole France, la rue Lesdiguières ou encore la rue Léon Jouhaux*)
- 0,5 M€ travaux d'éclairage public dans le cadre du projet Cœurs de ville – Cœurs de métropole, du réaménagement de la place Victor Hugo
- 0,4 M€ de travaux sur le budget activités économiques
- 0,12 M€ d'acquisitions ou aménagements sur le budget Cuisine centrale

BP 2019| Encours de dette consolidé

Encours de la dette (M€)



Variations de l'encours de dette par rapport au BP 2018 :

- Budget principal (après retrait dette récupérable) : -1,6% / -4,31 M€
- Budgets annexes (après retrait dette récupérable MC2) : +1,3% / +0,52 M€
- Consolidé : -1,2% / -3,8 M€